

Orientations 2017-2018

Document pour l'exécutif de l'AEP 2017-2018

Rédaction : Exécutif 2016-2017

Version : 16 avril 2017

Pour adoption : 20 avril 2017



Sommaire

Sommaire	2
1. Orientations générales	4
1.1. Finir la refonte des règlements généraux :	4
1.2. Archivage.....	4
1.3. Encadrement des employés permanents	4
1.4. Faire l'inventaire des besoins financiers à court et long terme de l'AEP.....	4
1.5. Normalisation de la facturation au sein de l'AEP	5
1.6. Création du système de cotisation et de contribution entre l'AEP et le CPAEP	5
1.7. Formation et mise à jour de la gestion et l'entretien des fonds de l'AEP.....	5
2. Orientations à l'éducation.....	6
2.1. Gestion des plaintes	6
2.2. Charge de travail	6
2.3. Flexibilité des études	6
2.4. Service de stage et emploi	6
2.5. Suivi des orientations passées	7
3. Orientations à l'interne	8
3.1. Régulariser l'AEP avec son permis d'alcool.....	8
3.2. Repenser la structure logistique de la gestion de la bière lors des événements de l'AEP.....	8
3.3. Faire le suivi des mandats des comités à l'interne	8
3.4. Valoriser la vie étudiante.....	8
3.5. Établir une nouvelle entente des formats des évènements.....	8
4. Orientations à l'externe.....	9
4.1. Rayonnement des affaires externes	9
4.2. Poursuite des représentations	9
4.3. Cahier des positions politiques	10
4.4. Syndicats	10
5. Orientations Services 2016-2017	11
5.1. Travailler à l'amélioration de la visibilité du CGA	11

5.2.	Communiquer efficacement dans le domaine alimentaire.....	11
5.3.	Positionner l'AEP comme mandataire exclusif des services alimentaires....	11
5.4.	Travailler à l'inclusion d'aliments locaux et équitables dans le menu	11
5.5.	Mettre en place une structure de suivi des équipements alimentaires.....	11
6.	Orientations au développement durable	12
6.1.	Développer des outils pour l'information et l'application du DD au sein de l'AEP et de ses comités	12
6.2.	Réduction de l'empreinte écologique	12
6.3.	Réglementer les dépenses faites au niveau du Développement durable	12
6.4.	Bien-être des étudiants (conjoint éducation-développement durable)	12
6.5.	Développement d'activités et de communication ponctuelles sur une plateforme (conjoint communications-développement durable)	13
7.	Orientations aux communications.....	14
7.1.	Définir et développer le mandat et l'importance du coordonnateur aux communications	14
7.2.	Rendre l'information accessible, facile de compréhension	14
7.3.	Uniformiser les publications de l'AEP.....	14
7.4.	Développer des liens avec le Service des communications de Polytechnique	15
7.5.	Développer des canaux de communications pour mieux entendre les étudiants	15

1. Orientations générales

1.1. Finir la refonte des règlements généraux :

La version des règlements généraux actuelle date de maintenant plusieurs années. L'AEP devrait donc continuer les démarches entamées afin de s'assurer que ses règlements généraux permettent de réaliser sa mission de façon efficace, en revoyant les structures déjà établies de l'AEP. Le processus amorcé l'année passée ayant pris du retard, il est primordial pour l'AEP de compléter les échéances en vue d'une adoption à la prochaine assemblée générale.

1.2. Archivage

Dans un premier temps, un système de classement et de rangement devra être mis en place afin de pouvoir localiser facilement les archives (nature, date etc). Dans un deuxième temps, une fois le tri et le rangement effectué, un spécialiste en archivage numérique pourra être embauché afin de procéder à la numérisation de l'archivage physique. Il pourra aussi être proposé aux comités de pouvoir se créer une base de données d'archivage numérique s'ils le désirent afin de faciliter la transmission d'information d'année en année et de centraliser les archives à une seule et même plateforme numérique. Le but étant de faciliter la recherche d'information et d'instaurer un système fiable de tri annuel à chaque passation. Aussi, cela permettra d'utiliser adéquatement nos locaux d'entrepôts et de libérer de la place pour des comités qui auraient besoin d'entreposer du matériel.

1.3. Encadrement des employés permanents

Ce volet est une grande partie de la gestion courante du secrétaire général et est souvent délaissé. Ainsi il serait important de travailler à conserver la cohésion entre les employés et l'exécutif. Le poste de commis administratif étant nouveau, il serait bon de définir les tâches de celui-ci de manière précise. Il serait également important de recueillir la mémoire institutionnelle des employés plus anciens. Également, mettre à jour le système d'évaluation des permanents, les feuilles de temps ou produire de la documentation quant au processus d'embauche ou d'autres informations concernant ce volet serait important.

1.4. Faire l'inventaire des besoins financiers à court et long terme de l'AEP

Dans l'optique de refonte de la structure financière de l'AEP, il est important en premier lieu d'établir le portrait global de celle-ci. Il serait important d'observer les variations majeures de certains comptes de l'AEP ainsi que les besoins. Le travail devrait se faire autant du point de vue de l'AEP et l'orientation que celle-ci prend comme association étudiante, mais également à moindre échelle dans la gestion des

variations des lignes au budget général. Il serait ainsi pertinent de documenter notre inventaire d'immobilisation et de dresser un portrait global et vulgariser pour les exécutants de la santé financière de l'AEP et des réglementations qui s'y rattache.

1.5. Normalisation de la facturation au sein de l'AEP

L'AEP et ses comités ont beaucoup de partenariats ponctuels avec d'autres organisations. Il serait pertinent d'uniformiser et de publier aux trésoriers la facturation ainsi que la production de facture afin de s'assurer que les transactions sont faites selon les règles comptables. Également, afin de limiter les erreurs dans les transferts de compte, il serait intéressant de se pencher sur la facturation entre les comités de l'AEP lors d'activité conjointe. La gestion devra se faire en parallèle avec la formation des trésoriers afin qu'ils aient une connaissance accrue de la gestion de leur compte et des règles de gestion afin de prévenir les erreurs.

1.6. Création du système de cotisation et de contribution entre l'AEP et le CPAEP

La création de la gestion interne de la trésorerie du CPAEP est portée à se définir bientôt par le trésorier du CPAEP. Il serait intéressant du côté de l'AEP de définir les types de flux monétaires ainsi que les principes de cotisations entre les deux compagnies afin de s'assurer que la gestion est claire et transparente. Les discussions avec la comptabilité et les facturations seront à observer.

1.7. Formation et mise à jour de la gestion et l'entretien des fonds de l'AEP

L'AEP détient plusieurs politiques de gestion de fonds. La vocation de certains de ses fonds d'argent ont évolué sans qu'il y ait eu un suivi de gestion de la part des exécutants. Il serait important de réviser la pertinence et les définitions de ses fonds de même que former les utilisateurs de ceux-ci. Les fonds énumérés sont le FAIE, les fonds de réserves techniques, le fond du STEP, le fond de campagne, le fond 50e, etc. La pertinence de revisiter les politiques de cotisation et de retrait serait pertinente, surtout dans un optique de pérennité.

2. Orientations à l'éducation

2.1. Gestion des plaintes

Beaucoup de plaintes sont formulées annuellement et du travail est fait afin de régler chaque dossier de façon individuelle. Au cours de l'année le VP-éducation n'a pas le temps de tout trier et de garder une archive saine des plaintes puisque celles-ci sont parfois effectuées par téléphone, par Facebook en personne ou par courriel. Des dossiers récurrents ne sont donc jamais vraiment réglés et parfois il s'agit d'une problématique qui est dans plusieurs départements. Le but de cette orientation est de trouver une façon de centraliser l'information et d'avoir un processus qui devra inclure les comités à l'éducation pour être en mesure de faire le suivi des plaintes au fil des années sur certains cours ou certains professeurs.

2.2. Charge de travail

Suite au sondage de la CREIQ, la charge de travail à polytechnique semble être un des éléments qui causent le plus de problèmes. Cette orientation a donc pour but de voir ce qui peut être fait afin d'améliorer ce sentiment d'avoir trop de choses sur les bras de nos étudiants. Sur le plan des enseignants, il peut s'agir de les sensibiliser sur l'impact d'avoir un devoir qui prend 20 heures et qui ne vaut que 5%. Il s'agit aussi de voir à ce que la valeur d'un crédit soit respectée. Certains cours de 3 crédits requièrent une charge de travail équivalente à 5 crédits afin de réussir ce qui est inacceptable.

2.3. Flexibilité des études

Avec l'arrivée de l'horaire qui sera reconduite d'année en année dès l'automne 2018, il faut débiter la sensibilisation auprès des étudiants et tout particulièrement auprès de ceux qui débiteront leur parcours universitaire en automne 2017 sur l'importance de prévoir son cheminement. Il faut aussi veiller à ce que la suite du processus soit bien effectuée et garantir des mesures transitoires adéquates.

Il y a aussi le dossier des études à temps partiel qui doit être poursuivi afin de donner une chance aux étudiants de poursuivre leurs études tout en travaillant. Les deux dossiers sont très reliés et il va être important de voir à ce que l'un ne soit pas une nuisance pour le second.

2.4. Service de stage et emploi

Suite à la fin de semaine de formation à l'éducation 2017, des étudiants ont une fois de plus manifesté leurs craintes par rapport au service de stage et emploi de polytechnique. Considérant que ce service s'occupe d'une composante essentielle de l'obtention du diplôme et qu'il y a une nouvelle personne à la tête du service de stage et emploi, le moment est opportun pour travailler en collaboration avec eux pour améliorer le service reçu.

2.5. Suivi des orientations passées

Considérant que les dossiers à l'éducation ne peuvent jamais être « terminés » il est essentiel de garder en tête le travail fait par ceux qui nous ont précédés pour pouvoir surveiller les avancements des dossiers. Il y a entre autres le dossier du plagiat et de l'encadrement des examens, la capacité d'accueil des programmes, la place du développement durable dans la formation ainsi que la qualité de la langue dans nos programmes et dans les évaluations.

3. Orientations à l'interne

3.1. Régulariser l'AEP avec son permis d'alcool

Le fait d'être titulaire d'un permis de bar empêche les étudiants n'étant pas citoyens Canadiens ou bien résidents permanents d'administrer l'AEP. Un transfert de permis de bar est en cours vers une société de gestion afin de libérer l'AEP de cette restriction. Il est nécessaire de finaliser ce dossier.

3.2. Repenser la structure logistique de la gestion de la bière lors des événements de l'AEP

Une fois que le permis de bar sera transféré de l'AEP, la logistique de la bière devra être ajusté au sein de l'AEP. Il faut que la nouvelle façon de gérer la bière soit simple, efficace, pérenne et facile à comprendre de tous les acteurs de la vie étudiante qui ont un lien avec l'alcool de l'AEP afin de ne pas mettre en risque la bonne gestion de l'AEP.

3.3. Faire le suivi des mandats des comités à l'interne

Les comités à l'interne doivent suivre les mandats qui leurs sont donnés par le CA en début d'année. L'année passée, le suivi de ces mandats a été fait par des tours de paroles durant les régies interne. Il serait intéressant de vérifier l'efficacité de cette méthode et d'évaluer si cela doit être amélioré ou modifié.

3.4. Valoriser la vie étudiante

De l'extérieur de l'implication la vie étudiante semble être un immense party où les impliqués ne font que faire la fête. Il serait intéressant de valoriser le travail effectué par les impliqués autant sur l'aspect organisationnel que représentent les événements sociaux mais aussi sur toutes les autres facettes de l'implication qui ne sont pas relié avec les partys. Un programme de reconnaissance (action-Poly) a notamment été mis à jour cette année. Il serait intéressant de faire le suivi qualitatif de cette mise à jour et de continuer de le faire évoluer le temps qu'il est encore facile de le faire.

3.5. Établir une nouvelle entente des formats des événements

Il y a deux ans, pour la première fois un document a été rédigé pour standardiser les capacités des événements en fonction de leur type et de leur configuration. Ce document permettait de s'assurer des effectifs de sécurité affectés à chaque événement. En revanche ce document s'est avéré limitatif dans son utilisation car la sécurité n'acceptait pas des événements qui n'apparaissaient pas dans le document. Un document a été présenté à la sûreté cette année afin de signer une entente qui soit plus générique. Il faut continuer le travail entamer ici.

4. Orientations à l'externe

4.1. Rayonnement des affaires externes

Les enjeux sociopolitiques concernent souvent les étudiants membres de l'AEP. Par conséquent, le prochain Vice-Président aux Affaires Externes se doit de faire connaître, dans la mesure de ces moyens, les conjectures politiques majeures à la communauté Polytechnicienne.

4.1.1. Promotion de l'externe à l'interne

En général, les étudiants de l'AEP manquent d'informations sur ce qu'est l'externe. Il serait dans l'avantage de l'AEP de mieux informer les étudiants sur les comment l'externe modèlent et modifie grandement la qualité d'étude à Polytechnique et à quel point nous y sommes liés. L'AEP aurait tout avantage à promouvoir l'externe dans les différentes sphères de la vie étudiante concernés et majoritairement dans les comités à l'éducation. Dans la même optique, il serait nécessaire d'être plus représentatif des étudiants et avoir un meilleur processus consultatif aiderait à créer un sentiment d'appartenance des étudiants envers les enjeux externes. Les élections municipales de 2017 peuvent être un bon point de départ pour informer et intéresser les étudiants.

4.1.2. Loi sur les ingénieurs

Suivant les rumeurs et travaux annoncés par la ministre de la justice, la loi sur les ingénieurs devait être révisé au courant de l'été 2016. Ceci n'a pas eu lieu en 2016-2017, mais c'est encore une possibilité pour le mandat à venir. Le contenu reste encore indéterminé, mais il serait important que l'AEP veille aux avancements de ce dossier et se positionne par rapports aux enjeux qui y sont contenues et qui affecteront directement une grande majorité des futurs ingénieurs à Polytechnique. Le travail à effectuer est de prendre position en avance et produire une réflexion sur les différents enjeux potentiels afin d'être prêt à se faire entendre. Il faudrait que l'AEP sache aller se chercher différents appuis dans la communauté universitaire et se positionne elle-même avec les différents groupes partageant nos intérêts.

4.2. Poursuite des représentations

L'AEP fait valoir depuis longtemps l'opinion de la population Polytechnicienne auprès des regroupements dont elle est membre. Par soucis de continuité, le prochain Vice-Président aux Affaires externes se doit de poursuivre le travail de l'AEP dans les divers dossiers traités par ces organisations.

4.2.1. CRÉIQ

La CRÉIQ a fait preuve dans les dernières années d'une merveilleuse amélioration de sa crédibilité, notamment au niveau des affaires académiques. Il sera donc important pour l'AEP, dans les prochaines années, de continuer à encourager la CRÉIQ à

développer cette nouvelle expertise. Ceci se traduit, dans un premier temps, par une constante valorisation des dossiers académiques. Il sera important de souligner les bénéfices locaux des dossiers académiques (santé mentale entre-autre) et de surveiller les travaux de l'exécutif national sur les dits dossiers. L'AEP devrait utiliser ce contenu dans ses propres relations avec l'administration universitaire. Dans un second temps, il sera important que la CRÉIQ maintienne ses relations avec les différents acteurs en ingénierie, notamment l'Ordre des Ingénieurs du Québec et le Ingénieurs Canada et qu'elle continue les avancés faites en 2016-2017.

4.2.2. UEQ

À sa première année d'existence, l'UEQ est devenu un acteur crédible en matière d'éducation, de représentation des intérêts sociaux des étudiant et de leur qualité de vie et d'accessibilité aux études universitaires. Pour la prochaine année, il sera important pour l'AEP d'accroître son implication au sein de l'UEQ. De plus, l'AEP se doit absolument de protéger le caractère inclusif de l'UEQ et de veiller à ce qu'il perdure entre les différentes générations d'exécutants et représentants étudiants qui se succéderont cette année. L'AEP se doit d'en être un exemple.

4.3. Cahier des positions politiques

4.3.1. Mise à jour du cahier de position de l'AEP

Le cahier de position est un outil très utile pour une association étudiante d'envergure. En effet, il permet de prendre des décisions éclairer et assure une pérennité dans les positions de l'organisation. Un travail important doit être fait pour mettre à jour et bonifier celui disponible sur le site internet de l'AEP.

4.4. Syndicats

Malheureusement, l'AEP n'a jamais entretenu de relations pérennes avec les différents syndicats de l'école Polytechnique. Or, de tels canaux de communication ne peuvent qu'être bénéfiques pour l'avancement des dossiers conjoints. Les débuts 2010 ont été marqué par une augmentation des échanges entre l'AEP et divers syndicats de la Polytechnique, ces échanges ne se sont pas institutionnalisés. Dans un premier temps, il sera donc nécessaire de rouvrir les canaux de communication par le biais de nouvelles discussions. Dans un second temps, l'AEP devra mettre de l'avant des structures permettant d'institutionnaliser ces rapports avec les syndicats de l'école Polytechnique. La mise en place de rencontres de début de mandat dès les premières semaines de l'automne représente une piste de solution.

5. Orientations Services 2016-2017

5.1. Travailler à l'amélioration de la visibilité du CGA

Le Comité de Gestion Alimentaire étant un des comités clés du point de vue relationnel avec l'École, il est primordial de chercher continuellement à augmenter la participation. Aussi, les participants doivent avoir l'impression que de réels changements s'opèrent suite à leur consultation, et l'animation du CGA devrait refléter cet aspect.

5.2. Communiquer efficacement dans le domaine alimentaire

Il est important, autant sur le plan du professionnalisme que de l'image d'Aramark que l'affichage dans leurs points de vente soit uniforme. De plus, la communication des nouveautés et changements est un domaine qui doit être en amélioration constante puisque la satisfaction de la communauté est fortement influencée par celle-ci.

5.3. Positionner l'AEP comme mandataire exclusif des services alimentaires

Le contrat alimentaire est administré par l'AEP depuis plusieurs dizaines d'années. C'est un acquis fondamental de l'AEP. C'est dans cet esprit qu'il faudrait se positionner favorablement pour obtenir quelque chose d'intéressant lors de la terminaison du contrat en 2019 avec Polytechnique.

5.4. Travailler à l'inclusion d'aliments locaux et équitables dans le menu

Suite à l'obtention de la désignation « Campus Équitable », il est vital de continuer à encourager l'inclusion d'aliments équitables dans le menu d'Aramark. De plus, la proportion d'aliments locaux, ou aliments certifiés du Québec, doit augmenter dans le menu du repas du jour.

5.5. Mettre en place une structure de suivi des équipements alimentaires

Maintenant que l'indexation a été réalisée, il est vital d'avoir une structure claire qui permet de retirer les équipements désuets et d'identifier puis de localiser les nouveaux équipements. Ce faisant, le flux d'ajouts et de retraits aura un suivi clair qui assurera la pérennité du parc d'équipements alimentaires de l'AEP.

6. Orientations au développement durable

6.1. Développer des outils pour l'information et l'application du DD au sein de l'AEP et de ses comités

Depuis que le poste de coordonnateur au développement durable fut créé, il y a de cela 2 ans, la place du développement durable au sein de l'AEP a pris de l'expansion. Pour permettre au développement durable de prendre de l'importance au sein des membres et des comités, il est important de leur donner les outils pour comprendre ce qu'ils doivent et/ou peuvent faire. Pour cela, mettre en place des outils pour les aider devrait être une des priorités du prochain coordonnateur au développement durable. Il doit faire en sorte que le site internet de l'AEP possède les ressources nécessaires pour diriger les étudiants vers : un événement éco responsable, la location du charriot de vaisselle, les organismes qui s'intègrent dans le DD et plus. Étant donné que le site internet de l'AEP fait peu neuve, il sera donc important de prendre soin de la page DD et d'en faire une ressource pour les étudiants et la communauté de l'école Polytechnique de Montréal.

6.2. Réduction de l'empreinte écologique

La valorisation des concepts de développement durable devrait être faite au sein même de l'association et de ses activités, en passant par les services offerts et le conseil exécutif même. Un grand nombre des activités organisées par les membres de l'AEP pourrait mettre en place des mesures pour réduire la quantité de déchets, pour contrôler la provenance de leurs produits et autres. Une des orientations de cette année sera donc d'éduquer les comités à l'interne et à l'éducation sur l'importance de leur empreinte écologique et sur les méthodes de réduction.

6.3. Réglementer les dépenses faites au niveau du Développement durable

Étant donné la nouvelle taxe verte qui est imposée sur les gobelets de la cafétéria, une certaine quantité d'argent est disponible pour le développement durable. Il est donc important de rédiger un plan pour pouvoir l'utiliser de manière responsable.

6.4. Bien-être des étudiants (conjoint éducation-développement durable)

Le bien-être des étudiants est un domaine qui demande beaucoup de connaissance, mais c'est aussi un domaine qui se doit d'être pris en considération. Dans le cadre de cette orientation, il y aura deux volets : soit des activités ponctuelles et l'éducation. Le premier volet comprendra la mise en place d'activités de bien-être au courant de l'année que ce soit des conférences ou des activités en collaboration avec le SEP et

autres comités. Le deuxième volet sera principalement un dossier qui se fera à l'éducation et qui prendra en charge la détresse psychologique des étudiants, leur charge de travail et autres.

6.5. Développement d'activités et de communication ponctuelles sur une plateforme (conjoint communications-développement durable)

Il est important de faire comprendre aux étudiants que le développement durable est partout et, principalement, dans le travail d'ingénieur. Pour cette raison, une des orientations sera de présenter à toute la communauté de polytechnique ce qu'est le développement durable et ce que cela implique. En développement une plateforme de communication, il sera possible de montrer ce qu'il se fait en environnement.

7. Orientations aux communications

7.1. Définir et développer le mandat et l'importance du coordonnateur aux communications

Le poste ayant été créé il y a deux ans et n'ayant jamais été comblé durant un mandat complet, il est difficile de définir exactement le mandat du poste. Certaines bonnes choses ont déjà été faites ou amorcées et peuvent être reprises mais il faudrait avant tout définir le mandat concret du poste pour s'assurer de la pérennité et de l'efficacité de celui-ci. De plus, certaines tâches de communications de base sont rendues obsolètes car sont faites par les employés ou par un travail commun de tous les exécutants (post Facebook, transmission d'informations aux étudiants etc). La communication est un des points faibles de l'AEP et ce poste a un énorme potentiel qui a besoin d'être défini clairement pour démontrer une efficacité et propulser l'AEP à un niveau supérieur en termes de communication et d'interaction avec ses membres.

7.2. Rendre l'information accessible, facile de compréhension

En ce moment, les documents officiels de l'AEP sont très disparates au niveau de leur forme et contenu. Dans un premier temps, il serait important de revoir les politiques et règlements divers de l'AEP en faisant une mise à jour du contenu (certaines informations sont rendues désuètes) mais aussi une uniformisation au niveau du format (avoir un template officiel). De plus, bien qu'il soit important d'avoir des documents officiels pour les archives et les besoins plus formels, il est plus difficile pour un étudiant d'aller chercher de l'information dans des documents formels, il pourrait donc être utile de faire des infographies ou des one page plus agréables à lire afin de ressortir les points saillants qu'un étudiant aurait besoin de savoir lors de ses recherches sur une politique ou règlements. Ceci pourrait aussi être fait avec les PV des CA par exemple, faire un one page un peu moins sérieux du compte rendu de chaque CA qui pourrait paraître sur le site internet et/ou dans le polyscope afin de permettre aux membres d'avoir de l'information sur les décisions prises par l'AEP de manière plus rapide. Ces informations devraient aussi être rendues accessibles facilement et la communication devrait être faite de manière adéquate.

7.3. Uniformiser les publications de l'AEP

Un travail d'uniformisation doit être fait pour tout ce qui est des publications de l'AEP. Avoir un template officiel et une image de marque définie. Par exemple pour les mémoires, politiques, document officiels etc mais aussi pour les TDO, signatures automatiques ou les présentations faites par l'exécutif ou le conseil d'administration.

7.4. Développer des liens avec le Service des communications de Polytechnique

L'AEP et le Services des communications travaillent tous les deux à informer les étudiants. Il serait bien d'essayer de compléter le travail de l'un et de l'autre afin d'améliorer le travail et la qualité de la communication aux étudiants.

7.5. Développer des canaux de communications pour mieux entendre les étudiants

Évidemment, en travaillant pour les étudiants, il est très important de connaître les besoins de tous et chacun. L'AEP devrait se pencher sur des nouvelles façons d'écouter les étudiants et d'aller les rejoindre. Ceci permettrait d'ajuster le travail de l'AEP pour vraiment répondre aux besoins des étudiants. Cette orientation est reconduite et nécessite de se pencher pour faire plus de sondages, tables rondes etc pour mieux prendre le pouls des étudiants sur ce qu'ils attendent de l'AEP.